



CSE du mois de février 2023

## Un salaire qui se dévalue chaque année, mais le journal papier bientôt à payer !

**Vous prêteriez parfois votre journal à votre grand-mère ?** À partir de juillet, c'est vous, salariés de Ouest-France, qui irez le demander chez le voisin... pour voir à quoi il ressemble en vrai !

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) est à un peu plus de 2 M€, bien en dessous de ce que la direction espérait. C'est ce qu'elle a confirmé lors du CSE du jeudi 9 février.

Pour pouvoir remonter au niveau escompté, la direction a annoncé aux élus que dorénavant chaque salarié qui souhaite continuer à bénéficier du journal dans sa boîte aux lettres, devra mettre la main au portefeuille : **15 € par mois, soit 180 € annuels**. Pour tous, salariés et retraités !

Cet « avantage » avait déjà fait l'objet d'une remise en question en 2014. La direction avait alors reculé devant le tollé général qu'avait suscité cette décision, devant l'Urssaf elle avait d'ailleurs déjà défendu que recevoir le journal papier n'est pas un avantage en nature, c'était bien un outil de travail.

Pour agrémenter au moins cette année 2023, elle remet le couvert. Il n'y a pas de petites économies semble-t-il. Que représentent 153 000 € face aux 10 millions rêvés ? Vos élus pensent qu'il y a des économies qui n'en sont pas au final. Cette mesure est un forçage de plus vers le tout numérique, à l'image « du journal du futur » !

Recevoir le journal en version papier, que nos plus jeunes collègues devaient déjà réclamer, permet, entre autres, de consolider notre travail de relecture et de mise en page, de recherche de sujets et de titres, d'être alertés sur des soucis d'encrage ou de calage, avec le recul nécessaire. Il nous offre une perspective que ne permettra jamais le numérique. Concernant les retraités, il s'agit d'une forme de respect pour les années consacrées au service du journal et un respect pour leur vue parfois.

Cette décision choquante pour tous, devrait revenir à l'ordre du jour du CSE de mars.

Les salariés sont mis à la diète : pas d'augmentation honorable de salaire depuis une décennie, des erreurs de cotisations retraites à rembourser et à présent, le journal papier qu'il faudrait payer. En parallèle, les charges de travail augmentent, les webinaires et autres e-learning. Devra-t-on payer pour avoir l'honneur de remplir et fabriquer notre Ouest-France quotidien ? Quel sera le coût d'une perte de motivation des salariés ? Que dire de l'indemnité kilométrique versée aux porteurs : 0,23 € au lieu des 0,25 € chez certains dépositaires. Si leur nombre d'exemplaires à distribuer baisse encore !

**Prix du papier.** La tonne de papier est passée à 900 €, encore au-dessus des 860 € souhaités au budget prévisionnel.

**Services informatiques.** Dans le domaine des économies, la DSI (Direction des services informatiques) voit son budget raboté de 2 M€, passant de 10,6 M€ en 2022 à 8,9 M€ en 2023, avec la fin de 23 contrats de prestataires au passage. Pour ne pas perdre la main avec ses outils, « **on est plus dans l'intégration des prestataires en CDI, pour ne pas perdre en compétence, avec 14 recrutements à la DSI** », a annoncé le responsable du service. Une restructuration importante pour les salariés, qui ne dit pas son nom et dans laquelle le préventeur spécialisé dans les risques psychosociaux, arrivé en fin d'année, ne serait pas impliqué.

**La diffusion du journal à fin décembre.** Elle est stable à 645 317, en hausse de 0,7 % et le dof à 416 906, en hausse de 4,7 %. Pour maintenir la pérennité du journal, l'entreprise budgétise 10 M€ pour acquérir des nouveaux clients, soit « **en moyenne 100 € pour un nouveau lecteur** ». La direction mise sur l'abonnement numérique pour pallier la mévente du journal papier, mais vos élus CGT martèlent que c'est bien le papier qui fait vivre le journal (84 % du chiffre d'affaires).

La direction d'Ouest-France avance que nous sommes la 4<sup>e</sup> plateforme d'information et le 2<sup>e</sup> site de news français avec 568 millions de pages vues et une performance notable des pages locales. Le chiffre d'affaires de la publicité, lui, à 95 M€, en progression de 700 000 €, est en retard.

**La valse à mille temps.** Malgré notre demande répétée, la direction est incapable de fournir aux élus un tableau clair des horaires à respecter, en partant de la livraison des pages par les SR, coordination, plaques, démarrage des rotatives, impression, expédition et livraison. Pour preuve, l'édition de Redon, fabriquée à La Chevrolière, où les horaires de bouclage du 35 ne correspondent pas aux horaires de démarrage réel de la rotative. Au vu du rabotage sur le parc de rotatives, qui ne sont plus que 5 au lieu de 7, on peut comprendre que le nouveau plan de tirage ne permet plus d'attendre des pages. De fait, Louis Échelard avait rappelé souhaiter « **que l'engagement de livrer le journal au lecteur avant 7 h 30 soit respecté** ». En même temps des livreurs de journaux nous disent terminer leur tournée à 9 h 30 dans certains secteurs.

**Jacques a dit... à vos tablettes.** Les élus souhaitent le développement de l'abonnement papier, qui fait vivre le journal et les livreurs. Au dernier CSE, ils ont appris qu'un test appelé « **Ne me quitte pas** » était en cours. De quoi s'agit-il ? Lorsqu'un abonné papier se plaint de cinq « bugs » de livraison, le centre d'appels s'excuse tout d'abord, puis, propose de passer en abonnement Poste ou mieux, pour 30 €, qu'il lise le journal sur tablette. Cet été, le test a été fait avec des abonnés portés et en septembre avec des abonnés postés. « **On n'est pas là pour vendre du papier** », a lâché Olivier Porte, du service des ventes. « **On vend de l'information** », a ajouté le DRH.

**Sans exigence ?** Nos secrétaires semblent enfin écoutés et reconnus, au niveau du travail qu'ils ou elles accomplissent dans les rédactions. La direction dit mettre en œuvre un plan pour les faire monter en compétences (réseaux sociaux, implication dans la vie de l'entreprise...). Ils ou elles pourront, enfin, participer à des formations (mise en place d'ateliers de procédure d'écriture des process, etc.). Et, leur fonction serait baptisée « Assistants des rédactions », certainement plus vendeur pour recruter, mais aussi pour leur employabilité ! Leur échelon pourrait être revu au passage. Certaines ne doivent plus se souvenir de leur dernier changement d'échelon tellement il est daté...

En revanche, leur fiche de poste, même si elle se fait amplement attendre, ne nous a pas encore été clairement communiquée. Que vos devenir leur métier ? Quelles seront les nouvelles exigences à l'avenir ? Nous ne le savons pas et y verront peut-être plus clair au sein de la négociation sur le numérique à la rédaction, qui va encore durer

plusieurs mois.

Quant à leur assistante du directeur départemental (ADD), qui faisait bien plus que d'assister un directeur ou une directrice dans leur département, elle deviendrait « Responsable du pôle des assistants départementaux ». L'encadrement des secrétaires devient leur première mission. Pour le planning (Poga et bientôt Kelio), elles apportent leur expertise sachant que la conception est à la charge des chefs d'édition et de locale. Sauf, que ça fait un moment qu'elles ont cette charge, mais aussi les bâtiments, les réservations, les recherches de remplacement pendant les maladies, les stagiaires, etc. etc. D'après les retours que nous avons de cette nouvelle « appellation », c'est loin de rendre hommage à leur travail. Certaines préféraient par exemple « assistante départementale ». Bref, un sondage auprès d'elles serait le bienvenu, voire plus respectueux, parce-que rien n'apparaît au budget concernant leur évolution salariale ! Leur fiche de poste ? C'est long, mais il va encore falloir attendre !

**On a finalement davantage besoin des secrétaires.** La DRH annonce la fin des CDD et de l'intérim, le recrutement pour 3,65 postes. L'objectif est de stabiliser les effectifs à 59,3 personnes. A l'étude, le « Labo Normandie », pour de la mutualisation d'un département à l'autre, si besoin de soutien. Notre sentiment : on ne peut que se réjouir de la fin de la précarité de l'emploi dans ces fonctions. La direction semble ici faire machine-arrière. Pour mémoire, il y a une dizaine d'années, les départs à la retraite de secrétaire semblait être une opportunité pour supprimer des postes. Aujourd'hui, attention tout de même, si une secrétaire (une assistante des rédactions) fait valoir ses droits à la retraite, le poste sera pourvu... mais pas forcément géographiquement.

**Projet locale/SR/Région.** Les élus avaient en tête un bilan portant sur les risques psychosociaux à prendre en compte. Ce point crucial pour les équipes, concernant la charge et les conditions de travail, n'a, semble-t-il, pas été transmis à la rédaction en chef, qui est venue au CSE, avec un bilan de satisfaction recueilli auprès des chefs d'agence, des départements et des régions, avec les échanges en groupes de travail lors la mise en place de l'organisation nouvelle. A notre demande, Le DRH s'est engagé, avec l'aide du préventeur, à mesurer la charge de travail qui en découle.

**Le plan Prim,** avec ses départs anticipés, vient d'être mis en application : arrêt de la rotative à Angers et transfert à la Chevrolière.

Les élus ont pointé le fait que les moyens mis en œuvre pour appliquer cet accord ne semblent pas optimisés. Pour le DRH, c'est « **un énorme chantier, nous en avons conscience et nous faisons en sorte que l'atterrissage se passe le mieux possible** », afin que le collectif travailler au mieux. Cela demande des ajustements et des calages dans le respect strict des accords signés. « **Tout changement provoque des perturbations** ». Il faut limiter les non-dits et être attentifs aux organisations mises en place.

**Bilan de l'étude auprès des lecteurs.** 600 à 700 lecteurs du journal ont été interrogés parmi les 6 000 qui composent le panel *Ouest-France*. Elle montre si besoin était l'attrait pour les pages locales. Alors que la direction a réduit la pagination et s'apprête, pour réduire les coûts en papier, à fermer 1,3 page d'ici la fin mars, soit 854 000 € d'économie. La direction est en pleine réflexion sur la page jeu du dof après une première réunion sur cette étude.

**Orientations stratégiques.** La direction s'est penchée sur l'espace libéré par deux rotatives à Rennes. Il pourrait accueillir le stock de presse magazine (Riworld, prisma...). Les enjeux économiques et financiers sont là : il s'agit de distribuer cette presse nationale par le biais de la filiale OPS. Le contrat est en cours de négociation, « **pour une mise en œuvre la plus rapide possible** ».

**Augmentation du Smic.** Aucun salarié n'est au Smic dans l'entreprise. Nous avons connaissance d'une personne avec un maigre salaire. Le DRH nous a indiqué qu'elle a été augmentée, pour ne plus avoir son salaire indexé sur le Smic, elle non plus.

**Ces gens-là.** 95 alternants renforce nos troupes à fin décembre 2022, dont 48 en rédaction et 30 dans le commercial marketing. L'entreprise perçoit des aides (plan « Un jeune, une solution ») de 1 000 € par jeune de moins de 26 ans (au passage : si ce jeune est reconnu travailleur handicapé, c'est jusqu'à 30 ans inclus) et 6 000€ pour une embauche, aides pour du tutorat (1380 €). Coût pour l'entreprise en 2022 : 2,5 M€ (salaires chargés), auxquels il faut enlever 446 000 € d'aides (17 % d'aide par alternant). « **La volonté est de maintenir les alternants dans l'entreprise** ». Parmi ces derniers, il y a eu 12 embauches en CDI en 2022. Les élus soulignent l'investissement du tuteur, la DRH réfléchit à une compensation.

**Il nous faut regarder.** Vos élus CGT ont fait remonter que le bilan des entretiens annuels et professionnels, via Poplee, est encore vu par des personnes non concernées. La DRH s'est engagée à analyser ce problème.

**Prenez VRAIMENT soin de vous,**  
Vos délégués et mandatés CGT, cadres, employés, ouvriers et journalistes.

Continuez à nous contacter !

Mail : [ouestmedias-com-cgt@ouest-france.fr](mailto:ouestmedias-com-cgt@ouest-france.fr)

Suivez-nous également sur notre page Facebook, [Ouestmédias-com CGT](#)